

Association Vélo
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président

Association Vélo en Têt
Relais départemental de l'AF3V pour les Pyrénées-Orientales
10 rue Sébastopol 66000 Perpignan
Thibaut Legaye, Président
Olivier Brun, délégué AF3V

Toulouse et Perpignan, le 9 Avril 2013

À Madame Hermeline Malherbe
Présidente
Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Objet : Propositions d'itinéraire pour la création de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) dans les Pyrénées-Orientales, demande de la création de cet itinéraire touristique, demande de prise en compte dans la future déviation d'Estagel, et demande de travaux immédiats

Madame la Présidente,

La Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) est inscrite au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V). Elle reliera à terme la Méditerranée à l'Atlantique. Elle est déjà bien avancée dans différents départements notamment dans l'Aude. Elle arrive depuis peu jusqu'aux Gorges de Galamus aux portes des Pyrénées -Orientales. L'inscription de cet axe au schéma régional du Languedoc Roussillon est en cours.

Par ailleurs ce projet de Véloroute est inscrit au Schéma départemental des aménagements cyclables des Pyrénées-Orientales, et la Voie Verte de l'Agly est déjà ouverte sur ce parcours entre Rivesaltes et Le Barcarès.

Nos Associations, qui agissent dans le cadre de l'AF3V pour le développement d'itinéraires cyclables sécurisés à moyenne et longue distance, vous demandent de réaliser l'aménagement des 67Km de cette Véloroute V81, entre les Gorges de Galamus et Le Barcarès.

Par ce courrier, elles vous transmettent des propositions détaillées pour cet itinéraire. Ces propositions sont faites après plusieurs visites à vélo sur le terrain pour rechercher un itinéraire agréable, direct, à faibles pentes (accessible au grand public et aux familles), et sécurisé.

Nous proposons un parcours de Véloroute qui respecte le Cahier des charges national, grâce aux caractéristiques suivantes :

- = Itinéraire dans les vallées du Maury et de l'Agly
- = Itinéraire linéaire reliant directement les villes entre elles
- = Itinéraire desservant les sites touristiques (Gorges de Galamus, vignobles du Maury, antenne d'accès à Tautavel, antenne d'accès au Mémorial du Camp de Rivesaltes)
- = Itinéraire principal à faibles dénivelés (minimisation des passages pentus)
- = Itinéraire en majorité sur des chemins et routes à faible ou très faible trafic, et comportant 16km de Voie Verte (Voie Verte de l'Agly)
- = Itinéraire offrant un revêtement de qualité praticable par tous types de vélo et par tout temps (« même après une période de pluie prolongée »)
- = Itinéraire offrant une sécurité excellente, grâce à la création de quatre tronçons de piste cyclable sur la D117, la D18 et la D5

Cet itinéraire de qualité sera à la fois attractif pour le grand public débutant, pour les habitants et touristes des villes traversées, et pour les cyclo-randonneurs français et étrangers.

Pour éviter les routes circulées et offrir un parcours sécurisé, la création de cet itinéraire nécessite des travaux d'amélioration du revêtement de certains chemins, sur 5 sections (total 8,5km), par ordre de priorité:

- 5km de chemin forestier ou rural entre St-Paul-de-Fenouillet et Maury ;
- 1,4km de chemin parallèle à la voie ferrée entre la D61 et l'entrée d'Estagel (aménagement nécessaire pour éviter 1,4km de D117) ;
- 1km de chemin en terre rive gauche de l'Agly au Mas de Jau ;
- 1km de chemin dégradé en forte pente avant le Mas Méric.

La création de cet itinéraire sécurisé nécessite aussi l'aménagement de quatre tronçons de piste cyclable le long de RD circulées, par ordre de priorité:

- 1km le long de la RD117 entre le passage à niveau n°79 et le rond-point entrée de Maury ;
- 0,5km le long de la D117 entre la D69 et la D61 ;
- 0,4km le long de la RD18 à l'entrée d'Espira-de-l'Agly.
- 1km le long de la RD5 (accès au Mémorial du Camp de Rivesaltes).

Nous soulignons l'importance de sécuriser les 2km entre le carrefour D9-D117 et l'entrée d'Estagel, pour éviter la D117 : pour cela il faut aménager 500m de piste cyclable parallèle à la D117 jusqu'au carrefour de la D61, et améliorer le chemin existant le long de la voie ferrée, sur 1,4km.

Nous vous demandons aussi de prévoir, dans le projet de déviation d'Estagel, le passage en toute sécurité de la Véloroute V81 en rive gauche de l'Agly, entre le pont de la D117, la Coopérative et le château de Jau.

Le projet routier doit prendre en compte le projet d'itinéraire cyclable, conformément à ce qui est annoncé sur le site internet du Conseil Général, en page « politique vélo » : « *Le Conseil Général est maître d'ouvrage sur les infrastructures cyclables liées à la voirie départementale. En tant que gestionnaire du réseau routier, il s'engage à intégrer le volet cyclable dans les nouveaux projets routiers mais aussi à sécuriser les portions dangereuses* ».

Nous espérons que vous retiendrez ces propositions et déciderez l'aménagement de cet itinéraire de 67km qui profitera à tous les habitants du Département, et favorisera le tourisme à vélo, et les activités de service des communes traversées.

L'AF3V organise du 1^{er} au 12 Juillet une randonnée sur l'itinéraire de la Véloroute du Piémont Pyrénéen. 50 cyclo-randonneurs vont donc parcourir ce futur itinéraire dans les Pyrénées-Orientales les 11 et 12 Juillet 2013, avec étapes à Maury (le 11 Juillet) et à Le Barcarès (le 12 Juillet).

En conséquence, pour faciliter le passage de ces randonneurs venant de toute la France, nous demandons aux services du Conseil Général de réaliser d'urgence avant le mois de Juillet 2013 certains travaux d'amélioration des chemins, en particulier :

1km de chemin en terre rive gauche de l'Agly au Mas de Jau;
1km de chemin dégradé en forte pente avant le Mas Méric.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary
Vice-Président de l'Association Vélo
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Thibault Legaye
Président de Vélo en Têt
Relais départemental AF3V pour les Pyrénées-Orientales

PJ :
Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) en Pyrénées-Orientales- Proposition d'itinéraire par l'AF3V - Avril 2013 – Descriptif (document de 7 pages).

Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) en Pyrénées-Orientales- Proposition d'itinéraire par l'AF3V - Avril 2013 – 6 cartes décrivant l'itinéraire entre Les Gorges de Galamus et Rivesaltes -

Copie à :

- M. Jean-Jacques Lopez, Conseiller Général du canton de Rivesaltes
- M. Joseph Puig, Conseiller Général du canton de Saint-Laurent-de-la-Salénque
- M. Guy Ilary, Conseiller Général du canton de Latour-de-France
- M. Pierre Estève, Conseiller Général du canton de Saint-Paul-de-Fenouillet
- M. Jean-Louis Alvarez, Conseiller Général, Président de la commission Transports et Déplacements Doux
- M. Jean-Paul Alduy, Président de la Communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée

- M. André Bascou, Président de la Communauté de Communes du Rivesaltais-Agly
- M. Charles Chivilo, Président de la Communauté de communes Agly-Fenouillèdes
- Mme Joëlle Ferrand, Maire Du Barcarès
- M. Bernard Siré, Maire de Saint-Laurent-de-la-Salenque
- M. Joseph Puig, Maire de Clairà
- M. André Bascou, Maire de Rivesaltes
- M. Gérard Bille, Maire de Espira-de-l'Agly
- M. Théophile Martinez, Maire de Cases-de-Pène
- M. Roger Ferrer, Maire d'Estagel

- M. Charles Chivilo, Maire de Maury
- M. Bernard Foulquier, Maire de Saint-Paul-de-Fenouillet
- M. Guy Ilary, Maire de Tautavel
- M. Lionel Fara, Communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée
- Mme Amara Richard, Direction des routes, pôle études générales, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- M. Jacques Martin, Direction des routes, pôle études générales, Conseil Général des Pyrénées-Orientales